



Annexe 3 - Pack Arsenal / Minoterie

1. Objet

Alliant accès aux loisirs et temps de répit, le projet Arsenal / Minoterie vise à proposer une offre coordonnée à destination des parents solos et de leurs enfants.

2. Principes du « Pack sport / culture familles monoparentales »

Ce dispositif innovant s'articule autour de 2 grands principes :

- Permettre l'accès à la culture en élargissant le dispositif existant de spectacle parents/enfants via un atelier artistique dédié aux enfants.
- Garantir un accès prioritaire pour les familles monoparentales afin de proposer un temps de répit sécurisant.

3. Modalité concrètes

Il est proposé de s'appuyer sur la programmation de la Minoterie afin de concevoir un dispositif conjoint à destination des parents et des enfants. Celui-ci reposera sur l'articulation entre un spectacle familial et un atelier artistique spécifiquement dédié aux enfants, organisé en amont ou en aval de la représentation. Dans cette perspective, la Minoterie identifiera, au sein de sa programmation d'octobre 2026 à avril 2027, les spectacles programmés le samedi et adaptés aux enfants à partir de 6 ans, ainsi que leurs thématiques. Cette sélection permettra d'assurer une cohérence entre les ateliers proposés et les spectacles associés.

Ce dispositif permettrait de libérer un temps pour les parents tout en proposant aux enfants une activité encadrée. En parallèle de l'atelier enfants, une séance de sport serait proposée aux parents au gymnase de l'Arsenal, constituant ainsi un véritable « pack famille ». Concrètement, les spectacles du samedi sont programmés à 17h et s'adressent aux enfants à partir de 6 ans. En complément de cette représentation, il serait proposé :

- un atelier artistique encadré pour les enfants, organisé à la Minoterie,
- une séance de sport pour les parents, au gymnase de l'Arsenal.

Une attention particulière serait portée aux familles monoparentales, pour lesquelles des places seront réservées. L'atelier enfants, limité à 10 participants, serait dédié aux enfants des familles monoparentales.

Pour le spectacle, ce projet impliquerait la réservation de 10 places enfants et de 10 places parents, soit un total de 20 places dédiées, le reste de la jauge demeurant ouvert au public général.

4. Orientation des familles

Une information sera donnée aux différents **acteurs du territoire accompagnant ce public spécifique** afin de les inciter à orienter les familles monoparentales auprès du dispositif :

- Les services municipaux (Programme de Réussite Éducative, EJE de la Cité Éducative, Points d'Accès aux Droits)
- Le collectif des parents solos sera informé

Il sera demandé aux prescripteurs de présenter la démarche dans son ensemble, avec la possibilité de s'appuyer sur un **flyer de présentation** du dispositif.

Une communication spécifique serait mise en place afin de valoriser ce « pack familles monoparentales », en mentionnant explicitement le partenariat avec la Minoterie.

5. Modalités d'inscription

Le nombre de places étant limité, les demandes sont traitées dans la limite des capacités d'accueil.

Chaque famille doit s'inscrire auprès des services d'accompagnement de la Ville.

6. Modalité de tarification

La participation financière des familles serait basée sur le tarif réduit de la Minoterie, soit 5,50€ par personne (contre 10,50 € en tarif plein).

Sur le plan organisationnel, il est proposé que la Ville assure la gestion des inscriptions et des paiements en amont, afin de sécuriser le dispositif. La formalisation d'une convention entre la Ville et la Minoterie serait à étudier, notamment afin de préciser les modalités de reversement du coût des places.

7. Hypothèse de cadrage

Nombre de séances	2 samedis (mars 2027)	
Public cible prioritaire	10 familles monoparentales par séance	
Participants	10 enfants (atelier + spectacle) 10 parents (sport + spectacle)	
Atelier artistique enfants	2 h Prestataire artistique	Forfait atelier 2 h : 200 € / séance $200 € \times 2 = 400 €$
Séance de sport parents	2 h Éducateur sportif municipal	2 h séance + 0,5 h préparation = 2,5 h 150 €
Spectacle familial	$5.5 € \times 2 \times 10 = 110 €$	
Cout prévisionnel total	660 €	